



Ville
d'Écully



GRAND LYON
la métropole

Lyon, le 4 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DES TRAVAUX POUR LA RÉOUVERTURE DU CHEMIN DE CHARBONNIÈRES

Suite à de nombreuses réunions, la Métropole de Lyon et les communes d'Écully, Charbonnières et Dardilly ont arrêté une solution permettant la réouverture du chemin de Charbonnières avant la fin du 1^{er} semestre 2022 après des travaux de renforcement des talus. Fermé depuis novembre 2016 suite à un éboulement, cet axe rouvrira dans les deux sens pour les modes actifs et en sens unique pour la circulation automobile et cela en accord avec les trois communes. Il sera également fermé le dimanche pour n'être autorisé qu'aux piétons et vélos.

Le chemin de Charbonnières est fermé à la circulation depuis novembre 2016 à la suite d'un éboulement d'un talus bordant la route et qui, dès lors, menaçait la sécurité des usagers. La Zone étant classée en PENAP (Protection des Espaces Natures et Agricoles Périurbains) et EBC (Espace Boisé Classé), les solutions techniques de sécurisation du talus surplombant l'axe sont complexes à mettre en œuvre et doivent faire l'objet de l'aval des services du ministère de l'environnement.

L'opération, d'un montant de 500 000€ porté par la Métropole, va débiter dans les prochains jours par des travaux de dévoiement du réseau d'eau potable. Ce premier chantier doit durer environ 1 mois. À l'issue de cette phase un mur de type gabion d'une hauteur de 1,2 m à 2 m sera mis en place pour protéger le talus de risques d'éboulement. Parallèlement un dossier de Déclaration Préalable sera déposé en mairie d'Écully ce vendredi, les services des Architectes des Bâtiments de France devant également donner leur avis.

Le Chemin rouvrira en sens unique (sens Charbonnières vers Écully), en intégrant un aménagement sécurisé pour les modes actifs, une limitation de la vitesse à 30 km/h. La situation sera suivie et évaluée afin de détecter d'éventuels impacts sur d'autres voies aux alentours (chemin de Pelosset, chemin du Bois de la lune notamment). Le chemin sera fermé le dimanche pour n'être autorisé qu'aux modes actifs (piétons et vélos) par la prise d'un arrêté conjoint entre la Métropole et la commune d'Écully afin de permettre aux riverains de profiter de cet espace paysager emblématique du secteur.

Bruno BERNARD, Président de la Métropole de Lyon : *« La réouverture de cet axe était attendu par les habitants des communes alentours. Je tiens à saluer le travail partenarial engagé depuis 2020 avec les maires Gérald Eymard (Charbonnières) et Rose-France Fournillon (Dardilly), Sébastien Michel (Écully) et Fabien Bagnon, Vice-Président de la Métropole en charge de la Voirie et mobilités actives, qui a permis de valider cette solution acceptée par toutes les parties prenantes de ce dossier. Le Chemin de Charbonnières permettra ainsi une desserte locale apaisée mais également aux promeneurs de profiter de ces espaces naturels en toute sécurité ».*

Contact presse

Nicolas PEREZ nicolas.perez@grandlyon.com

06 67 95 13 59



Ville
d'Écully



GRAND LYON
la métropole

Gérald EYMARD, Maire de Charbonnières-les-Bains : « Une mauvaise histoire qui se termine bien grâce à la concertation réussie avec la Métropole de Lyon ».

Rose-France FOURNILLON, Maire de Dardilly « Nous sommes ravis que le chemin de Charbonnières rouvre, après plusieurs mois de travail et d'échanges entre les maires des communes concernées et la Métropole. Cette réouverture était un engagement. Elle va apporter une bouffée d'air à l'Ouest lyonnais et aux habitants de nos territoires qui souffrent de cette situation. Nous restons très vigilants quant à la réalisation d'impératifs aménagements sur les voies alentours impactées par la fermeture du chemin de Charbonnières afin de sécuriser et améliorer le quotidien de nos habitants en poursuivant le travail avec eux et la Métropole. »

Sébastien MICHEL, Maire d'Écully, « Je me réjouis que, comme je m'y étais engagé durant la campagne, nous ayons pu aboutir à une solution permettant de rouvrir ce chemin en prenant en compte les conditions que j'avais posées : refus de toute bétonisation du secteur, diminution du trafic par rapport à la situation antérieure pour préserver la qualité de vie des habitants, aménagements favorisant les modes actifs et l'apaisement du secteur, fermeture du chemin à la circulation automobile le dimanche pour permettre aux promeneurs, joggeurs et cyclistes de profiter de ce site classé. Un résultat rendu possible grâce au dialogue et au travail collectif accompli avec les maires des communes concernées et les élus et les services de la Métropole. »

Contact presse

Nicolas PEREZ nicolas.perez@grandlyon.com

06 67 95 13 59